**PROJET D’ETABLISSEMENT 2022-2027**

**COLLEGE G.COBAST HIRSON**

 Suite au bilan du précédent projet d’établissement qui s’achevait en 2017, en lien avec l’évaluation de l’établissement qui a eu lieu en 2021, le nouveau projet d’établissement du collège G.COBAST d’HIRSON s’articule autour de 3 axes :

**1/ Faire travailler, progresser et réussir tous les élèves : l’axe pédagogique**

**2/ Construire le citoyen de demain : l’axe éducatif**

**3/ Ouvrir le collège sur son environnement.**

 Le collège COBAST est un établissement REP, situé en zone rurale à l’extrémité de l’académie d’Amiens, en frontière avec la Belgique et les académies de Lille et de Reims. Les axes de communication sont mauvais (routes, chemin de fer) et l’éloignement géographique des grandes villes tend à confiner les élèves vers des études plutôt locales. Les indicateurs montrent tous un indice de positionnement sociale dégradé et des résultats aux examens inférieurs aux attendus. A cela s’ajoute la pandémie de COVID 19 qui a dégradé encore les liens tissés avec les élèves et les familles et accentué la paupérisation.

 C’est dans ce contexte difficile que le projet d’établissement est présenté. Il a pour but de fixer un cap pour les cinq ans à venir en s’appuyant sur les indicateurs, sur les recommandations de l’évaluation de l’établissement et sur l’expérience des équipes du collège.

**AXE 1 : FAIRE TRAVAILLER, PROGRESSER ET REUSSIR TOUS LES ELEVES : l’axe pédagogique**

*1.1 Mise en place de pratiques pédagogiques adaptées : viser l’acquisition ou la remédiation des fondamentaux de la langue cycle 3.*

Le constat est fait d’un grand nombre d’élèves en difficultés à l’entrée de 6ème.

Les évaluations de 6ème révèlent de grandes difficultés tant en français qu’en mathématiques. Il convient donc de prendre en charge spécifiquement ces difficultés en lien avec le premier degré.

       --Développer la liaison 1e/second degré à travers le conseil école collège.

- Mise en place d’une classe de 6ème « tremplin » ou d’une classe 6è/5è en 3 ans, sous couvert de l’accord du CARDIE dans le cadre de l’article 34 sur l’innovation pédagogique.

- Inclusion scolaire en liaison avec la segpa

- Mise en place de groupes d’AP, de travaux en co intervention

- Mise en place de classes à projets qui donnent du sens aux

Apprentissages.

 -Utilisation des évaluations de 6ème pour la mise en place de groupes de besoin dans le cadre de l’AP. Réfléchir et mettre en place des actions pour la maîtrise de la langue. (ROLL…)

 Pérennisation de l’évaluation simultanée par notes et compétences afin d’évaluer au plus juste les élèves et de mettre en avant la culture du socle en expliquant ses intérêts pour les élèves et les parents.

 Progression des programmes de cycle 3 travaillée entre les écoles et le collège.

*1.2 Des pratiques plus adaptées dans tous les niveaux de classes*

1.2.1 Une nouvelle organisation scolaire

 Revoir le temps d’organisation de la journée : Construction des EDT réfléchie incluant les devoirs faits, les modulations de durée (1h ou 1.5h sur demande de l’enseignant), les alignements de cours pour des groupes de besoins.

Réfléchir à une meilleure prise en charge des absences des professeurs, dans le cadre des remplacements de courte durée (en lien avec le protocole fixant le remplacement sur une base de volontariat), afin d’éviter les changements d’EDT perturbateurs et qui engendrent un taux d’absentéisme important.

 Poursuivre le travail sur le cycle 4

 1.2.2 Adapter la pédagogie au profil REP de l’établissement

 Donner l’envie de lire au travers la mise en place du ¼ d’heure lecture : encadrer le 1/4h lecture autour d’actions spécifiques pour donner du sens et motiver les élèves. Ecrire au travers d’activités spécifiques telles que la rédactions d’articles de journaux.

 Mise en place d’un référent devoirs faits et valider des compétences du socle (s’investir, s’organiser dans son travail).

 Mise en place de classes à projets pour donner du sens aux apprentissages et travailler à d’autres pratiques en lien avec les IPR et le lycée notamment dans le cadre des mathématiques (rapport Villani Torossian)

 Donner ambition et motivation : les cordées de la réussite : mise en place et développement du partenariat avec Sciences Po Lille.

 Développer l’usage du numérique et des différentes techniques liées à son utilisation : classe inversée, travail en équipe et en ilôts… : formation des enseignants (FIL, travail avec les IPR).

 Développer les actions transversales et interdisciplinaires à travers des projets communs.

 Encadrer les élèves sur des actions ponctuelles et importantes telles que l’oral du DNB.

 Développer les vacances apprenantes dans le cadre de l’Ecole Ouverte.

 Développement des appariements avec l’Espagne, le Royaume Uni et l’Allemagne. Mise en place d’un projet ERASMUS +, travailler autour du programme SAUZAY, encourager la liaison 1er second degré dans l’apprentissage de l’allemand (classe bilangue et bilangue de continuité), développer la section Langue et culture européenne en liaison avec le lycée. Développer etwinning et mettre en place la liaison avec le Turquie pour les élèves de SEGPA.

 Développement de la LCA (Langue et culture de l’antiquité)

 Développement du projet éloquence en 3ème sur un temps dédié de 30 mn  par semaine.

 Poursuivre et développer les concours dans différentes disciplines (mathématiques, sciences, lettres, HG…)

*1.3Travailler autour des difficultés d’apprentissage et lutter contre l’absentéisme scolaire* : ¨Prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers

Développer les PPRE et les PPRE passerelles

Alerter PSY EN, IDE , PP dès les premiers soupçons de « dys »

Travailler en liaison avec les parents pour les orientations SEGPA.

Former à la méthodologie de travail et aux bonnes habitudes de travail : utilisation des HDV mais aussi des devoirs faits. Poursuivre le développement des neuro sciences pour cibler les techniques d’apprentissages et expliquer l’intérêt de la démarche aux parents.

 Développer les parcours relais

 Le PIAL comme centre ressources (ASH, information des enseignants…)

 Réunion du GPDS avec la participation des enseignants volontaires, montée en puissance du référent « décrochage scolaire », suivi des absences en lien avec les commissions de secteur, suivi régulier des élèves.

 Travail important autour de la difficulté scolaire liée aux difficultés sociales : rôle central de l’AS, rechercher tous les boursiers de l’établissement, faire connaître les fonds sociaux.

*1.4 Les élèves allophones*

Mise en place d’une UPE2A qui réponde aux besoins.

 Présence d’un lieu spécifique dédié aux allophones

 Inscription systématique au DELF

 Liaison entre le coordonnateur UPE2A et les cours généraux.

**AXE 2 : CONSTRUIRE LE CITOYEN DE DEMAIN : le parcours citoyen de l’élève**

 *2.1 Transmettre les valeurs de la République et les faire appliquer*

 -Faire un parallèle avec les interventions prévues dans les cours de différentes disciplines.

 Le Règlement intérieur comme rappel des valeurs de la République : règlement intérieur entièrement refondu et présenté aux parents dès l’inscription pour signature, travailler avec les élèves le règlement en début d’année et faire la liaison avec les codes qui régissent la société.

 2.2 Faire du collège un lieu de vie agréable et propice à l’épanouissement de tous.

 - 2.2.1 Mettre l’accent sur les 6ème

 -Accueil privilégié des élèves le jour de rentrée

 -Mettre en place une liaison avec le 1er degré afin de rencontrer de faire découvrir l’établissement en amont : journée portes ouvertes, vacances apprenantes…

 2.2.1 Améliorer le climat scolaire

 - Développer les ateliers comportements

 -Lutter contre le harcèlement scolaire et mise en place du programme PHARE. Participation au concours « Non au Harcèlement ».

 -Développer le CVC et donner un rôle actif à ses membres pour la mise en place d’actions spécifiques : aménagements des locaux, journées à thèmes…

 Développer l’UNSS et les jeunes officiels. Développer les activités péri scolaires notamment lors de la pause méridienne.

 -Application et respect du RI et liaison avec les parents.

 Entrée des élèves par les ASSED (accueil filtré à l’entrée du collège via la présentation du carnet de correspondance) et accueil des élèves par les professeurs devant les classes

 -Organisation de la vie scolaire au travers la mise en place d’un projet de vie scolaire qui développe l’autonomie des élèves et leur responsabilisation au sein de l’établissement. (organisation des temps de permanence notamment).

 -Réaménagement des locaux de la vie scolaire pour une meilleure fluidité. Réaménagement des espaces non utilisés (ateliers de SEGPA), mise en place de lumières automatiques dans le hall et de faux plafonds dans le hall et les salles de classe pour améliorer la qualité sonore.

 -Développer le FSE

 Développer les actions du CESC en lien avec le parcours citoyen : lutte contre le cyber harcèlement…

 -Travailler avec la gendarmerie et la mairie sur la sécurisation des abords et en particulier des axes de circulation des élèves afin d’éliminer les phobies liées à cette insécurité et qui apparaît de manière forte dans l’enquête locale de climat scolaire.

 Mise en place d’une évaluation positive et notamment la prise en compte d’observations positives (carnet de correspondance, pro notes…).

 *2.3 Se respecter soi-même et respecter les autres : le parcours santé des élèves*

 Respecter son corps : tenue d’EPS

 Développer les actions du CESC en rapport direct avec les difficultés relevées dans le domaine de la santé: éducation à la sexualité sous toutes ses formes (de la pornographie à la découverte du corps et du respect).

 Travail autour de l’hygiène de vie : programme BOUGE.

 *2.4 L’éducation autour du développement durable*

 Mise en place d’éco délégués

 Mise en place d’un collège responsable : lutte contre le gaspillage alimentaire, énergétique, nettoyage de la nature…(E3D)

Toutes les actions menées par les élèves doivent nécessairement faire l’objet d’une remontée dans le cadre du parcours citoyen.

**AXE 3 : OUVRIR LE COLLEGE SUR SON ENVIRONNEMENT**

 *3.1 Ouverture culturelle: le parcours culturel de l’élève.*

 - Montée en puissance du référent culturel

 -Semaine culturelle

 -Développement de la chorale (rentrée en musique), du théâtre qui doit s’inscrire dans le cadre d’une action culturelle recensée dans ADAGE.

 -CDCC

 -Mise en valeur de la réussite des projets : rencontre avec les parents, mise en place d’expositions

 Liaison avec le CDI

 Poursuivre les sorties et voyages dans un but culturel en lien avec les programmes.

 Mise en place d’actions culturelles reconnues par le rectorat et la DAAC. (Jeunes en librairie, printemps des poètes…) et la participation à des concours (concours de la résistance, concours d’orthographe à St Michel…)

 Concours d’affiches, logo du collège… avec les arts plastiques.

 *3.2 Ouverture sur le monde professionnel : le parcours avenir de l’élève.*

 -Développer les mini stages possibles pour les élèves en recherche de projets

 Valorisation des réussites et des parcours de réussite : travail sur « le retour des anciens » et autour de l’orientation dans le cadre du parcours avenir.

 -Liaison avec Proch’orientation, mais aussi avec les lycées LP, compagnons du devoirs.

 -Travail avec la METS

 Accueillir les proviseurs pour des informations

 Travail en lien avec le(la) PSY EN, le CDI et l’ONISEP.

 *3.3 Le collège à l’ère du numérique*

 - Montée en puissance du référent numérique

 -Développement de l’ENT : il est recommandé la mise en place des devoirs à faire et si possible, la mise en ligne des cours pour les élèves absents.

 -Mise en place d’une relation avec les parents via les SMS ;

 -Formation des enseignants aux nouvelles technologies en lien avec le TNE notamment.

 Mise en place d’un site du collège et le faire vivre.

 PIX et la validation

 *3.4 Les partenaires du collège*

 - Le centre social d’Hirson à travers ses activités

 Les francas avec les mise en place de la web radio

 Le CISPD

 La mairie

 Les liaisons inter cycles

 La médiathèque d’Hirson

 *3.5 Développer le rôle des parents*

 - Travailler à l’amélioration des relations avec les parents et à une meilleure compréhension mutuelle pour la réussite des élèves : mise en place d’une association de parents d’élèves actives

 Rendre les parents acteurs de la scolarité des enfants : les associer aux activités du collège : mise en place d’exposition sur les réalisations de leurs enfants, développer l’information sur les activités au collège ; réfléchir à une autre organisation des réunions parents professeurs qui implique davantage les parents.

 Dans le cadre de l’OEPRE, (ouverture de l’école aux parents pour la réussite des enfants), faire connaître le dispositif, augmenter les effectifs et travailler en liaison avec les élèves allophones.

Il est important de bien indiquer les actions menées par les élèves de façon à valoriser les différents  parcours.